



Commune de GONNEHEM

**La réunion du conseil municipal aura lieu le :
Mercredi 21 février 2024
à la salle des Mariages en mairie à 18h30**

L'ordre du jour sera le suivant :

- I - Désignation du secrétaire de séance
- II - Communication des décisions prises par le Maire
- III - Approbation du compte-rendu de la réunion précédente
- IV - Projets de délibération

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- 1. Bilan de la concertation et arrêt de la cartographie des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables
- 2. Approbation d'une convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public

AFFAIRES SCOLAIRES

- 3. Renouvellement de dérogation des rythmes scolaires de l'école publique à compter de l'année scolaire 2024-2025

INSTITUTION ET VIE PUBLIQUE

- 4. Charte de la vie associative pour des engagements réciproques entre la commune et les associations
- 5. Action de solidarité internationale en matière d'accès à l'assainissement - Création d'un groupe de travail
- 6. Dénomination de la salle multi-activités située 135 rue des Prés

FINANCES

- 7. Conditions de mise à la location de la salle les P'tits Fouans
- 8. Demande de subventions exceptionnelles
- 9. Opérations culturelles : Soirée quizz culture générale

LECTURE PUBLIQUE

10. Convention de mise à disposition de la salle de la médiathèque Le Thotem

ENFANCE - PETITE ENFANCE - PÉRISCOLAIRE - FAMILLE

11. Révision de la tarification pour le centre de loisirs des mercredis

À Gonnehem, le 16 février 2024
Le Maire, **Bernard DELELIS**